

# LES ROBOTS DE CT2MC PRÉFIGURENT L'AVENIR

Fondée en 2012 par Olivier Le Meaux, l'entreprise CT2MC est lauréate de l'appel à projets « *Entreprises engagées pour la transition écologique* » lancé dans le cadre du plan France Relance. Les fonds débloqués par l'Ademe, opérateur du dispositif, permettront d'accélérer l'industrialisation des robots imaginés à Savoie Technolac.



Olivier Le Meaux, président fondateur de CT2MC.

CT2MC fêtera son 10<sup>e</sup> anniversaire le 1<sup>er</sup> février 2022. Depuis une décennie, Olivier Le Meaux et ses équipes développent des robots aquatiques pilotés à distance. Ces « drones » flottants sont utilisés pour des inspections d'ouvrages, des prélèvements, des mesures, des sondages, voire le décompte des populations de poissons. « Nous concevons, développons et fabriquons des solutions de robotique aquatique. Nous utilisons de moins en moins le terme "drone", qui ne correspond pas vraiment à nos solutions professionnelles. Depuis nos débuts, nous proposons également des solutions spécifiques alliant la robotique et les matériaux composites au plus près des attentes de nos clients industriels pour le développement et la fabrication de produits innovants », explique Olivier Le Meaux.

En dix ans, la gamme initiale (Spyboat) à propulsion aérienne pour un impact minimal sur la nature a été complétée. Les nouveaux robots Inn'eau, à moteurs immergés, résistant aux forts courants, et Can'eau, adaptés aux espaces confinés (canalisations, citernes,

espaces inondés...) permettent à CT2MC de répondre à de nombreuses sollicitations en milieu aquatique.

« En 2020, nous avons lancé la gamme Inn'eau avec le soutien de l'Ademe. Au mois de février 2021, nous avons répondu à l'appel à projets *Entreprises engagées pour la transition écologique* également lancé par l'Ademe. Depuis sa création, CT2MC développe des robots aquatiques destinés aux inspections et aux prélèvements en ayant le moins d'impact possible sur l'environnement. Être lauréats, c'est la reconnaissance du travail fourni par toute l'équipe pour développer ces produits, un accélérateur pour mettre en œuvre une stratégie croissance industrielle et passer à la vitesse supérieure », assure le fondateur de l'entreprise.

Les fonds de l'Ademe ont permis le recrutement de deux personnes pour renforcer les équipes de recherche et développement et l'achat de nouveaux outils, notamment pour l'impression 3D. Les équipes de conception de CT2MC imaginent des robots respectueux de l'environnement dès leur conception, en privilégiant des matériaux durables ou en anticipant l'utilisation future des robots les plus anciens pour des activités moins techniques. « Nous allons entrer dans la phase concrète de la démarche. Nous espérons faire des annonces dès 2022. Pour le moment, très peu de TPE et de PME travaillent sur le sujet », constate Olivier Le Meaux. ■



## Certification MASE, pour quoi faire ?

Depuis 2018, CT2MC est engagée dans une démarche d'amélioration continue des performances Sécurité, Santé et Environnement (SSE) des équipes. Au mois de juillet 2021, l'investissement de la direction et de l'ensemble des collaborateurs a été reconnu par l'obtention du référentiel MASE, pour une durée de trois ans. « Cette démarche, rendue possible par le soutien de l'agence « Une rivière – Un territoire » d'EDF et de la CCI Savoie, accompagne nos équipes d'intervention dans la préparation et la réalisation des missions, nous permettant de diffuser de bonnes pratiques autour de l'utilisation de nos produits. Être certifié MASE, c'est mettre en œuvre des procédures visant à assurer la santé et la sécurité de nos salariés, tout en protégeant l'environnement. Il y a de la cohérence avec notre discours incitant nos clients à utiliser les robots aquatiques de CT2MC pour éviter d'engager des salariés en terrain difficile ou en milieu confiné. Ce message est très écouté. Il s'agit d'un marqueur fort. Les questions de sécurité sont importantes dans de nombreuses entreprises », affirme Olivier Le Meaux.

## Renouvellement de la certification MASE

La certification MASE doit être renouvelée tous les trois ans. La Chambre de commerce et d'industrie de la Savoie organise des sessions à l'attention des entreprises déjà certifiées. Les trois journées sont programmées sur trois mois.

Tarif : 995 euros net de taxe par stagiaire.  
Prochaines sessions : 8 février, 3 et 22 mars.

## Renseignements :

Tél : 04 57 73 73 73

Courriel : formation@savoie.cci.fr